



AVIS DE COURSE TYPE
VOILE LEGERE 2017-2020

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE SLALOM

30 Avril 2017

Plage des Amiets CLEDER

Club Nautique Clédérois

5 A

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra. (*supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux *peuvent être tenus d'arbore* la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : **La régata est ouverte : RRD 120 ; F31 ; F42 open et espoir**
Aux adultes
Aux jeunes sur liste Performance. (Consultable sur le site de la Ligue Bretagne de Voile)
Aux coureurs jeunes hors liste Performance du département de la régata après demande, dans les 15 jours précédents l'épreuve, à leur Comité Départemental de Voile et validation par la ligue.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
 - le certificat de jauge ou de conformité,
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
RRD 120	10 €
F31	10 €
F42	10 €

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :
30/04/2017 de 9h30 à 11h00

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :
- *affichées selon la Prescription Fédérale*

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront slalom down wind.
7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. CLASSEMENT

- 8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
8.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
(b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
(c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

9. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

10. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :
1er RRD120 homme
1^{ère} RRD120 fille
1^{er} F31 Espoir
1^{er} F42 Espoir
1^{ère} F42 open féminine
1^{er} F42 open

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : 0298694298 ou 0637959602. cn.cleder@gmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE

